

LIBERAL

LE NOUVEAU

Numéro 190 • OCTOBRE 2010
www.liberal-ge.ch



© Jean-Philippe Naef/Studio-illustre.ch

Mobilité? Bougeons-nous!

le nouveau *LIBERAL*

JAB

1211 GENÈVE 11

FERNAND BASSO SA
 FOURNISSEUR EN ÉNERGIES
 VOUS MANQUEZ D'ÉNERGIE? FERNAND BASSO VOUS EN FOURNIT!

T. 022 736 35 73
 info@basso-ge.ch

ADHÉRENTS PLG VOUS BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

B **BAEZNER**
 Gérard BAEZNER & Cie SA
 Gérance immobilière
 17, bd des Philosophes
 C.P. 165 - 1211 Genève 4
 t. +41 (0) 22 707 03 50
 f. +41 (0) 22 707 03 55
 w. www.regiebaezner.ch
 Régisseur depuis 1938 Membre USPI Genève

BB **BROLIET**
 AGENCE IMMOBILIÈRE



Agence de Genève 022 908 23 23
 Agence de Nyon 022 994 33 44
 www.brollet.ch

B. TOURNIER
 GÉRANCE - ACHAT - VENTE
 IMMEUBLES - VILLAS - TERRAINS

Cours de Rive 4 - 1204 Genève - Tél. 022 318 30 70 - Fax 022 318 30 89
 E-mail: regie@tournier.ch - http://www.tournier.ch

PORTALES & BONNET
 combustibles

197, route du Mandement 1242 Satigny
 Téléphone 022.753.24.00 Fax 022.753.25.35

RÉGIE DU CENTRE SA
 8, rue de la Madeleine • 1204 Genève
 Tél. 022 319 65 55 • Fax 022 319 65 22
 www.regieducentre.ch

- Gérance et vente d'immeubles et villas
- Assurances • Financements

MOSER VERNET & CIE
 AGENCE IMMOBILIÈRE

GÉRANCE
 PROMOTION
 COURTAGE

10, CHEMIN MALOMBRÉ - CASE POSTALE 129 - 1211 GENÈVE 12
 TÉL.: 022 839 09 00 • FAX: 022 839 91 00
 www.moservernet.ch

notre savoir-faire protège votre patrimoine
 toiture, charpente, façade, entretien.

cerutti

cerutti et cie sa • rue eugène marziano 31b
 1227 les acacias • 022 795 10 77 • www.ceruttietcie.ch

GROUPE SPG
 UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE
 GENÈVE
 T. +41 (0)22 849 61 61
 www.spg.ch

RYTZ & Cie S.A.
 NYON
 T. +41 (0)22 363 60 00
 www.rytz.com

UN CONSEIL IMMOBILIER GLOBAL

Le bonheur d'une naissance



Clinique des Grangettes
 Genève
 www.grangettes.ch



Cyril Aellen
 Président

S O M M A I R E

En direct avec nos députés:
 «Une amnistie pour des raisons morales», par Olivier Jornot
 page 5

Dossier mobilité:
 «Il faut pacifier la guerre des transports», l'interview de Jean-Rémy Roulet.
 Le conseiller d'Etat Mark Muller fait le point sur tous les chantiers et projets genevois
 page 7 à 11

Isabel RoCHAT s'attaque à la réforme de la police
 pages 13

Rédaction

Le Nouveau Libéral est l'organe officiel du Parti libéral genevois.

Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.

Rue du Conseil-Général 16
 Case postale 5540 - 1211 Genève 11
 Tél. 022 807 12 20 - Fax 022 807 12 21
 E-mail: parti@liberal-ge.ch

Abonnement

Abonnement (1 an): Fr. 70.-
 Abonnement de soutien: Fr. 140.-
 Paraît une fois par mois,
 10 fois par an
 CCP 40-254480-6

Editeur responsable

Parti libéral genevois

Rédactrice en chef

Christiane Favre,
 membre de la présidence

Coordination

Geoffroy de Clavière

Marketing & Publicité

Publi Annonces SA
 Rue Jacques-Grosselin 25
 1227 Carouge/Genève
 Tél. 022 308 68 78 - Fax 022 342 56 12
 E-mail: info@publi-annonces.ch

Impression

ATAR Roto Presse SA
 Rue des Sablières 13 - Zimeysa voie 11A
 C.P. 565 - CH-1214 Vernier



Mobilité schizophrène

S'il est vraiment un dossier trop souvent traité de manière dogmatique, c'est bien celui de la mobilité.

Certes, il y en a d'autres, me direz-vous, mais la mobilité stigmatise, à tort mais remarquablement bien, ce qui fait la différence entre les forces de droite et de gauche.

Certes, le Conseil national discute actuellement d'une initiative «anti-4x4» déposée par les Verts et combattue par la droite. De même, la récente votation sur la traversée de Vésenaz a mis en lumière, une fois de plus, cette opposition.

Toutefois, l'ancien conseiller d'Etat Christian Grobet était farouchement opposé à l'autoroute de contournement, mais l'a inaugurée en grande pompe dès les travaux terminés. Je l'imagine même fier d'avoir contribué à sa construction. Cela démontre que la vérité d'hier n'est pas forcément celle de demain. Même au sein de notre propre formation, les positions peuvent diverger. Le CEVA en est un exemple frappant.

La récente augmentation des tarifs des TPG a ému certains citoyens et des élus de l'extrême gauche genevoise ont hurlé au scandale. Mais la qualité a un prix, même lorsqu'il s'agit d'un service public; c'était donc la droite qui, seule, plaïdait alors en faveur de transports publics performants.

La mobilité est associée aux notions de fluidité et d'aménagement, de transport individuel et de service public. Les libéraux ont toujours soutenu le financement des grandes infrastructures et les transports en commun; ils regrettent vivement que les grands projets comme celui de la traversée du lac stagnent depuis plusieurs dizaines d'années, alors que le canton a cruellement besoin de cet ouvrage désormais seul à même de désengorger le centre-ville.

À ce titre, la gauche tente régulièrement de bloquer tous travaux sur la rade. La

tentative d'A gauche toute de faire inscrire les bords du lac genevois au patrimoine de l'UNESCO était une manœuvre politique qui illustre parfaitement cette démarche. Ce fut un échec, mais ce n'est malheureusement que partie remise.

L'immobilisme n'est en rien une solution pour promouvoir la mobilité!

Si, grâce à une droite raisonnable, la guerre des transports n'a pas lieu, il existe une guérilla insidieuse et de nombreuses oppositions malvenues. Les automobilistes sont perpétuellement stigmatisés comme des fanatiques de la mobilité dite «dure» par opposition, une fois de plus, à la mobilité dite «douce».

Seul un consensus durable et équilibré sur la complémentarité des transports permettra de garantir un sain développement de notre cité. Cyclistes, motards, automobilistes, chauffeurs professionnels, usagers des transports en commun et piétons doivent impérativement cohabiter de façon harmonieuse.

A quoi ressemblerait un monde dans lequel il n'y aurait plus de choix, mais un dictat du transport qui ne proposerait aux citoyens qu'un seul et unique véhicule, quel qu'il soit?

On ne peut remplacer un mode par un autre. A ce titre, la photo n'a pas remplacé la peinture et le web n'a pas supplanté le livre.

Concernant le CEVA, Mark Muller a trouvé des solutions avec 28 recourants. Il en reste 28 autres! C'est une attitude schizophrène que de pratiquer la «recourite» à tout va et bloquer le système tout en dénonçant l'incapacité de nos élus de trouver les solutions indispensables au développement de notre canton exigu, et donc exigeant en terme de planification et d'aménagement.

Cyril AELLEN
 Président



UNIA préfère les vieux sandwiches aux salades fraîches!

Christian Luscher, Conseiller national

L'initiative parlementaire sur la libéralisation des shops situés dans les stations-service a provoqué (en Suisse alémanique, moins en Suisse romande) une véritable tempête dans un verre d'eau. Cette réaction illustre parfaitement la volonté irrépressible d'une partie du monde politique, située à gauche de l'échiquier, de planifier notre mode de vie, de décider de nos besoins et – c'est toujours l'effet pervers – de grignoter nos libertés.

Que n'a-t-on pas entendu: démantèlement des droits sociaux, révolution patronale, tactique du salami pour porter préjudice aux droits des

travailleurs, etc. Le tout saupoudré de la rengaine habituelle: l'initiant, conseiller national genevois, suppôt de la finance, est à la solde du lobby pétrolier.

Evidemment, personne ne lit (ou ne veut lire) le contenu de l'initiative, car la conclusion dérange, tellement il est évident et conforme au bon sens que la proposition est logique et fondée. De quoi s'agit-il? La loi permet déjà à certaines stations-service, situées sur les grands axes routiers ou sur les aires de repos des autoroutes, d'avoir des shops ouverts 24 heures sur 24 et d'employer du personnel. Elles sont une vingtaine dans toute la Suisse! Mais suite à un changement de pratique, l'administration a décidé qu'entre 1 heure et 5 heures du matin, ces shops ne pouvaient pas vendre de produits frais. Ainsi, un employé peut servir de l'essence et en subir les douces vapeurs, vendre un vieux sandwich gras, un café à la couleur douteuse, mais pas un jus d'orange frais ni une salade! Autre exemple: une pizza réchauffée oui, une pizza fraîche froide, non!

C'est à cette seule absurdité que je souhaite qu'il soit mis fin, car il n'appartient pas à l'administration d'obliger la population à mal se nourrir sous prétexte qu'elle n'a qu'à faire ses achats de jour (oubliant une tranche, certes minoritaire, qui n'a pas toujours le choix: policiers, chauffeurs de taxi, etc.). L'initiative n'emporte aucune extension des heures d'ouverture, ni un assouplissement de l'interdiction de travailler la nuit et le dimanche. Il reste la question de principe: chaque fois que nos libertés sont grignotées par des règlements ne reposant sur aucun besoin de protection, il faut réagir

tout de suite et taper du poing. C'est le but de cette initiative et la Commission de l'économie et des redevances l'a fort bien compris en accueillant favorablement cette initiative à une confortable majorité.

B R E V E

Et si le gouvernement se mettait à gouverner?

Le Parlement a tranché: Johannes Schneider-Amman (PLR) et Simonetta Sommaruga (PS), sont devenus conseillers fédéraux le 22 septembre dernier. Le siège libéral-radical est préservé, un chef d'entreprise expérimenté fait son entrée au Conseil fédéral. On aura connu la pression médiatique qui ne semble jamais faiblir, la nervosité des parlementaires qui ne semble jamais se calmer et l'impitoyable logique des chiffres dont beaucoup se seront essayés à déchiffrer les principes! On aura aussi une pensée pour Karin Keller-Sutter que nous aurions vu avec fierté présider aux destinées du pays.

Mais de tout cela, que reste-t-il une fois le Conseil fédéral opportunément complété? On peut toujours rêver, espérer que l'essentiel prenne enfin le dessus et que le gouvernement fasse ce pourquoi il a été élu: gouverner plutôt que gérer plus ou moins habilement les egos qui le composent. Le Parlement est plein d'idées sur la façon de réformer le gouvernement pour qu'il fonctionne mieux. Il n'y a pourtant pas de recette miracle. Les femmes et les hommes qui forment le collège sont en définitive les principaux artisans de leur réussite ou de leur dérive. La collégialité ne se décrète pas, elle se pratique avec le respect qu'en attendent les citoyens.

M. B. G.



Une amnistie, pour des raisons morales!

Olivier Jornot, député

Or donc, les Libéraux ont déposé un projet de loi étendant la fausse amnistie fiscale fédérale pour en faire une vraie amnistie cantonale, certes partielle, mais nettement plus attractive: le contribuable souhaitant régulariser sa situation devra régler les 30% de ses arriérés d'impôts calculés sur dix ans et augmentés des intérêts (Le Nouveau Libéral no 188 de juin 2010).

Le projet de loi libéral a d'emblée été soutenu par les radicaux, le PDC et l'UDC. En commission fiscale du Grand Conseil s'y est ajouté le soutien du MCG,

seule la gauche s'opposant bec et ongles à toute idée d'amnistie.

Pour les socialistes et les Verts il serait scandaleux de réduire la facture des «fraudeurs»: tout cadeau à leur attention serait une insulte aux contribuables respectueux des lois. Cet argument, ressassé à l'envi, n'a pas convaincu l'écrasante majorité du Grand Conseil, qui a adopté le projet libéral le 23 septembre dernier.

Le coup de l'impératif moral, la gauche et le Conseil d'Etat (qui, paraît-il, est de droite) vont certainement nous le refaire jusqu'au vote populaire, la loi votée par le Grand Conseil étant soumise au référendum obligatoire en matière fiscale. Il est vrai qu'à première vue, le contribuable respectueux de ses obligations fiscales ne peut qu'être agacé à l'idée que le législateur semble, apparemment, choyer celui qui a triché. En réalité, l'argument est un pur sophisme, dont la gauche se délecte avec démagogie, et que nous devrions vigoureusement contrer.

La question n'est en effet pas de savoir s'il est plus moral de payer ses impôts

que de ne pas les payer. Il est entendu que dans un pays démocratique, et aussi longtemps que les taux ne sont pas confiscatoires, tout citoyen a le devoir de contribuer dans la mesure de ses moyens au train de vie de l'Etat. La vraie question, c'est: lorsqu'un contribuable ne déclare pas ses avoirs, vaut-il mieux que cette situation perdure indéfiniment, ou n'est-il pas préférable d'inciter ce contribuable à régulariser sa situation, de sorte que ses avoirs soient durablement fiscalisés?

En somme, la gauche a raison de placer le débat sur le terrain de l'éthique. Parce que l'amnistie votée par le Grand Conseil sur proposition des Libéraux est éminemment morale: en incitant les contribuables en délicatesse avec le fisc à reprendre le droit chemin, elle garantit à l'Etat des recettes fiscales supplémentaires et rétablit l'égalité de tous devant la loi. En revanche, ceux qui s'opposent à l'amnistie se satisfont d'une situation dans laquelle des sommes d'argent considérables échappent au fisc. Et ça, c'est diablement immoral!

H U M E U R

Le cardon, la grenouille et le locataire

En général, il est acquis que le meilleur moyen de lutter contre la crise du logement, c'est de construire. Puis vient le «où?» et l'unanimité se lève. Axiome vérifié avec le déclassement de 58 hectares de terres agricoles dans la plaine de l'Aire, aux fameuses Cherpines. Voilà un beau projet, qui associe 3000 logements à des équipements sportifs. Un projet de surcroît accepté par les communes concernées.

La loi de déclassement aurait donc dû être votée à l'unanimité. C'était compter sans les défenseurs des grenouilles, des cardons et des locataires. Pour les socialistes, le projet ne comportait pas assez de logements, et il valait donc mieux ne rien construire du tout que de ne pas construire assez. Pour les Verts, le confort des grenouilles vaut largement plus que celui des Genevois en quête d'un toit. Quant à l'UDC, elle s'est lancée dans la souveraineté alimentaire, cardon au poing. Merci à Mark Muller, David Amsler et Christophe Aumeunier d'avoir fait triompher le bon sens!

O. J.

B R E V E

«Justice 2011»: le Grand Conseil (presque) au bout de ses peines

Au final 79,4% de oui, tel est le score réjouissant par lequel le peuple genevois a approuvé la loi sur l'organisation judiciaire. Quant à l'article constitutionnel portant sur le même objet, c'est par un score encore plus massif de 85,4% qu'il a passé la rampe. Les mauvaises langues diront que la différence entre les deux chiffres, soit 6%, c'est le score prévisible des Verts aux prochaines élections, puisque ce parti était le seul à prôner l'acceptation d'un objet et le refus de l'autre...

Si le sujet ne vous a pas passionné, il vous faudra prendre votre mal en patience. Lors de sa séance supplémentaire du 2 septembre 2010, le Grand Conseil a en effet voté deux lois dans le contexte de la réforme «Justice 2011», qui seront soumises au peuple le 28 novembre 2010.

La loi d'application du Code civil n'est pas controversée et devrait passer comme une lettre à la poste. En revanche, la loi organisant la commission de conciliation en matière de baux et loyers n'a pas été adoptée unanimement. Pourtant, il s'agit d'un texte essentiel pour le bon fonctionnement de cette institution fondamentale pour la paix sociale.

O. J.



Genève: petite chronique du repli sur soi

Alexis Barbey, Conseiller municipal

Au-delà du casse-tête quotidien des déplacements en ville de Genève, la mobilité est un vrai thème de société. Il oppose deux visions: la droite qui veut une ville cosmopolite, lieu d'échange et de créativité, et la gauche qui cherche à préserver des quartiers bucoliques, autocrates et isolés les uns des autres. Compte tenu de la lenteur de la circulation actuelle, c'est à un survol plutôt qu'à un tour d'horizon que nous vous invitons.

H U M E U R

Série à épisodes

Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer ici la manière cavalière dont la maire Sandrine Salerno avait débarqué quelques hauts fonctionnaires qui n'étaient pas de son bord lorsqu'elle est arrivée au Département des finances. Même si on peut le déplorer, ce procédé est assez courant.

Nous avons eu par la suite l'occasion de regretter le départ, après quelques mois, de Mme Fiorinetti, qui ne s'était pas sentie assez soutenue pour relever le grand défi de la Gérance Immobilière Municipale. Ce deuxième épisode était plus surprenant, car il impliquait une personne choisie par Mme Salerno.

Nous voici au troisième épisode: Marc Brunazzi, un homme de bonne réputation, quitte son poste après quelques mois. Il avait pourtant collaboré avant cela avec David Hiler, qui n'a pas la réputation d'avoir un caractère toujours facile. Et le plus grave, c'est que M. Brunazzi devait préparer le budget 2011, dont l'étude vient à peine de commencer.

Nous savions déjà qu'il est difficile d'avoir Mme Salerno contre soi. Nous apprenons aujourd'hui qu'il est tout aussi difficile de travailler avec elle.

A. B.

Comment faire plusieurs bourgades à partir d'une seule ville?

Les rues qui permettent d'entrer dans Genève ne sont pas très nombreuses. Saturées à l'heure actuelle par des travaux de toutes sortes, elles le resteront sans doute si l'on se fonde sur l'expérience de la Servette ou celle de la rue de Lausanne. Dans les deux cas, les trams ont empiété sur la voirie – ce qui est normal – mais les trottoirs ont aussi enflé de façon démesurée. Le résultat, c'est qu'à la place de cinq voies, on n'en a plus que deux. Pour bloquer le trafic de transit, c'est diablement efficace.

Cette paralysie n'est pourtant pas suffisante pour les partisans des pâturages urbains. Leur arme absolue tient en trois mots: 200 rues piétonnes. Voilà qui promet des mobilisations de masse: une armée de piétons et de cyclistes garantissant que personne ne puisse approcher une école ou un commerce s'il ne fait pas partie du bon quartier. Il faut y voir un ghetto à l'envers: on n'y est pas enfermé mais on s'y barricade. La pureté de l'habitant pour la pureté de l'air: voici le slogan vert de demain.

Mais que fait-on de ce qui a créé Genève? Que fait-on de l'esprit cosmopolite, du sens du commerce, des foires et de la culture qui sont nos éléments fondateurs? Où iront-ils lorsque nous ne pourrons plus aller nulle part? C'est pour eux que se battent les Libéraux.

Des réseaux d'intérêt public

La Genève que nous voulons est celle de la croissance maîtrisée et de l'entreprise facilitée. Nul dogme dans notre position autre que celui-ci: chacun doit pouvoir agir en fonction de son génie propre et l'Etat doit donner les conditions cadres qui permettent de remplir ses conditions.

B R E V E

«Démocratie quand tu nous tiens»

Un point positif de la séance de septembre a été la prestation de serment d'un nouveau conseiller municipal libéral: Gary Bennaim. Actif lors de nos campagnes, il est déjà bien intégré dans le groupe qui se réjouit de travailler avec lui.

Ce sont 1,8 million qui ont été attribués au théâtre Pitoëff pour la rénovation de la scène et de son appareillage, tandis que de nombreuses propositions du Conseil administratif ont été renvoyées pour étude en commission, mais une situation ubuesque est venue animer les débats.

Une initiative populaire a été «oubliée» par les services de M. Pagan! Celle-ci permettait à A Gauche Toute de revenir sur le vote très clair des citoyens genevois en faveur de l'agrandissement de l'OMC. L'initiative est restée assez longtemps dans les tiroirs du maire de l'époque pour ne plus être contestable par le Municipal.

Cette manœuvre n'a échappé à personne. Rémy Pagan nous avait habitués à amener des projets en urgence pour essayer d'obtenir des crédits sans que le Municipal n'ait le temps de les examiner. Voilà qu'il retient ceux qui l'arrangent. Démocratie, quand tu nous tiens...

A. B.

Cela veut dire plus de transports publics, certes, mais aussi des zones piétonnes pour peu qu'elles aient des parkings dans leur proximité immédiate. Pas de dogme, mais des réseaux: réseaux ferroviaires, routiers, cyclistes, piétonniers, sociaux. Ce sont par des réseaux sans blocage que l'on bâtira la Genève de demain. Une Ville pour tous.

«Il faut pacifier la guerre des transports»

A Genève, le sujet de la mobilité est un sujet qui fâche. En tout cas, qui divise. Dans les rangs de la gauche, les termes même d'«automobiliste» et de «voiture» font frémir. A droite, on ne parle plus de mobilité mais d'immobilité. Pourtant, la guerre entre les pro et les anti-voitures est un combat d'arrière-garde, «un combat du millénaire passé», relève **Jean-Rémy Roulet**, ancien député libéral et président du GTE (Groupement transports et économie).



«Arrêtons de montrer du doigt les automobilistes! clame Jean-Rémy Roulet. Tout le monde est d'accord pour dire que la ville n'est pas une zone de transit et qu'un ménage n'a pas besoin de posséder deux voitures en ville.»

Depuis plusieurs mois, Genève vit au rythme des chantiers et des embouteillages. Au plan de la circulation, c'est la saturation. L'ancien gouvernement à majorité rouge-verte a voulu forcer les Genevois à abandonner leur voiture en empoisonnant leur existence. Une situation qui s'est encore aggravée avec l'éclosion des chantiers de construction des trams (TCMC et TCOB), qui ne

«Les places de stationnement continuent de diminuer»

seront pas terminés avant 2011. L'accessibilité de Genève depuis les communes suburbaines, du reste de la Suisse et de la France voisine, se dégrade chaque année. Pourtant, pour qu'un centre-ville continue à se développer, il lui faut des activités économiques accessibles! A moins, bien sûr, que le but ne soit d'encourager les Genevois à faire leurs achats en France, quitte à pousser au chômage une partie importante des commerçants et des employés du canton...

L'arrivée d'un nouveau Conseil d'Etat n'a pas fait beaucoup bouger les choses, loin s'en faut. «Les offres en matière de stationnement continuent de diminuer, alors même que dans d'autres cantons, on a réussi à mainte-

nir un centre-ville attractif», constate le président du GTE. Et de citer l'exemple de Zurich et de son historique Kompromis. L'histoire Kompromis? C'est un «marché» passé entre politiques de bords opposés, au début des années 1990, selon lequel chaque place supprimée en surface au centre-ville est compensée, en sous-sol, dans un rayon de 500 mètres.

En Ville de Genève, la décision qu'a prise le Conseil administratif (majorité de gauche) avec le parking des Clefs de Rive est importante, symboliquement, selon Jean-Rémy Roulet. «Le compromis est le suivant: un parking souterrain contre une zone piétonne. Le Conseil municipal est entré en matière sur un crédit d'étude de 2,3 millions de francs. Une trentaine de rues «piétonnisées» seront compensées par 500 places souterraines sous la rue Pierre-Fatio. Le GTE sera auditionné par une commission du Conseil municipal ces prochains jours. «Il faut voir qu'à Zurich, les autorités ont réussi par la suite à faire débloquent les autres projets de mobilité. Ils ont étoffé le réseau RER et bouclé leur autoroute de contournement, poursuit Jean-Rémy Roulet. A Genève, on est encore loin de là... «Et si nos autorités ne veulent pas voir cela, alors on va dans le mur!» continue M. Roulet. Le président du GTE voit d'ailleurs la récente augmentation du prix des TPG comme un signal d'alarme: «Cela montre le vrai coût des transports publics!»

Alors comment améliorer la fluidité du trafic? En construisant des places de stationnement, des parkings au

centre-ville mais également des parkings d'échange (P+R) en périphérie, à proximité des transports publics et des voies ferroviaires.

«Une concertation de plans de mobilité est indispensable»

On a pensé trop longtemps que la promotion des transports publics impliquait la réduction du transport privé. En réalité, il s'agit de moyens de transport complémentaires. «Vouloir contraindre les gens à utiliser un mode de transport plutôt qu'un autre est une erreur, assure l'ancien député. Le rôle de l'Etat n'est pas d'orienter le comportement des gens, mais d'offrir des infrastructures où tous les types de transport peuvent cohabiter. Actuellement, le gouvernement se montre très «pro-transports publics». Il n'y a pas d'investissement pour la grande traversée, rien sur des projets de parking. C'est un retard intolérable, cela d'autant que les voitures de demain seront des voitures propres, qui ne pollueront pas en termes de CO2!»

«Pour les Libéraux, l'enjeu majeur est de pacifier la guerre des transports et de ne pas monter les automobilistes contre la mobilité douce. Une concertation de tous les plans de mobilité est indispensable. En ce moment, Michèle Künzler met en consultation son plan de mobilité douce, «Tout au vélo et rien au reste». Il faut arrêter avec cette vision saucissonnée et se coordonner!»

Dossier réalisé par Valérie Duby

«Pas de politique globale mais des visions partisans»

Le député libéral **Ivan Slatkine** se bat pour un développement coordonné des transports

«Les Libéraux ont soutenu tous les projets de développement des transports publics au cours de ces dix dernières années. Pour Genève, nous voulons un développement coordonné afin d'améliorer la qualité de vie», indique le député libéral Ivan Slatkine. Et de déplorer qu'en l'état, Genève ne possède pas de politique globale en matière de transports mais «uniquement des visions partisans». La gauche ne propose aucune alternative aux transports publics. Mais on ne peut pas interdire aux gens d'aller en voiture! Début septembre, la séance du Grand Conseil a été passablement houleuse au sujet du développement du réseau de trams. Emmenée par le Parti libéral, la droite s'est opposée au projet de loi déposé par le gouvernement demandant le déblocage d'une enveloppe globale pour développer le rail à Genève. Ivan Slatkine explique: «Le Conseil d'Etat



demandait 500 millions pour les dix prochaines années. Nous, nous avons fait voter un crédit de 400 millions pour les cinq prochaines années. Donc davantage d'argent pour les trams que n'en demandait le Conseil d'Etat...»

Ce que la droite et les Libéraux ont surtout voulu montrer, c'est que la période des «chèques en blanc» tels que pratiqués sous l'ère Cramer était révolue.

«Nous demandons au Conseil d'Etat de nous dire quelles prochaines lignes de tram sont envisagées. Nous ne votons pas de financement sans savoir ce que l'on va faire. Actuellement, on ne sait même pas si le tram de Plan-les-Ouates passera par la route de Base ou celle de Saint-Julien, déplore le député Ivan Slatkine. Je comprends bien que, pour le gouvernement, il soit beaucoup plus facile de faire voter des enveloppes à millions. Mais le contrôle parlementaire doit se faire! (...) Nous devons intégrer les transports publics aux transports privés et à la mobilité douce. Je dois dire que pour le moment, nous n'avons guère vu la politique de mobilité de Mme Künzler... Pour Genève, nous devons certes mettre l'accent sur les transports publics, mais il faut aussi trouver une solution pour les voitures et offrir une alternative aux automobiles!»

«Aucun moyen de transport n'est à privilégier au détriment d'un autre»

L'IN 144 – initiative populaire cantonale pour la mobilité douce – est en train d'être traitée en COMMISSION DU GRAND CONSEIL. Son président, le député libéral **Alain Meylan**, évoque «un texte politiquement correct, mais excessif».



«La mobilité douce, c'est politiquement dans l'ère du temps. Objectivement, nous allons de plus en plus vers un déplacement qui se fera à pied ou à vélo au centre-ville. Il faut donc améliorer ce type de déplacements. L'objectif de la mobilité douce est louable et nous le soutenons au Parti libéral. Cependant, force est de constater que le texte de l'initiative est beaucoup trop excessif. C'est comme si, à chaque fois qu'un piéton arrivait à un carrefour, on

arrêtait la circulation! La réalisation de plusieurs aménagements prévus n'est pas possible dans les délais impartis et techniquement impossible.

De plus, l'initiative réclame un plan de mobilité douce alors que celui-ci est en cours de réalisation au département de Michèle Künzler.

Le gros problème, actuellement, est la philosophie antibagnole. En fait,

l'initiative 144 est très clairement une initiative antibagnole, et cela sous couvert d'un texte politiquement correct. Selon moi, aucun moyen de transport n'est à privilégier plutôt qu'un autre. Je précise encore que, dans son rapport, le Conseil d'Etat genevois rappelle que le texte est anticonstitutionnel puisqu'il va à l'encontre de l'article 160 b de la Constitution fédérale, lequel garantit le libre choix du transport.»

«Nous vivons une période charnière»

Président du conseil d'administration des TPG (Transports Publics Genevois), le Libéral **Patrice Plojoux** explique que le réseau grandit vite. Genève comble son retard en matière de transports publics.



«Une étude réalisée par l'Etat de Genève en 2005 a montré qu'en 2020, nous assisterons à une augmentation de 40% des déplacements. Pour pouvoir absorber cette augmentation, il faut pouvoir l'organiser. Et il y a des priorités à donner. Si l'on ne veut pas d'engorgement au centre-ville, il faut donner une priorité réelle aux transports publics. Actuellement – permettez-moi la comparaison – les transports publics sont un peu comme un adolescent qui porterait des habits trop petits. Mais que l'on se rassure, l'ado va devenir adulte! Le réseau, tel qu'il se développe, grandit rapidement. Et Genève comble son retard en la matière. Nous mettons

en place le système le plus performant possible et notre réseau sera plus efficace fin 2011. Je m'en réjouis! Le TCOB sera terminé, le tram de Meyrin ira jusqu'au CERN et la circulation sera plus fluide. En 2012, nous allons respirer!

Certes, les prix des TPG vont augmenter (augmentation de 6,56%; le ticket passe de 3 francs à 3 francs 50), en tout cas pour ceux qui ne prennent pas régulièrement le bus ou le tram. Les abonnements familles et jeunes sont préservés. Nous répondons ainsi à la volonté des députés qui désirent que les subventions accordées ne soient pas plus élevées que nos revenus directs.

Une chose est sûre: il faut construire davantage de P+R en périphérie de la ville. Personnellement, je suis pour une complémentarité des transports décidée par l'efficacité pour aller d'un endroit à l'autre. A terme, les transports publics doivent devenir une alternative. Seulement, pour être crédible, il faut être efficace. Il faut une bonne fréquence et une bonne vitesse commerciale. Enfin, je rappelle – et c'est un argument que l'on a parfois tendance à oublier – que l'engorgement d'un centre-ville a un prix, à savoir 2% du PIB, si l'on tient compte des coûts engendrés par les accidents de la circulation répercutés sur les primes d'assurance!»

«L'Union doit faire la force»

Fin septembre, le Comité rail-route Vaud-Genève s'est réuni pour la première fois à Lausanne en séance plénière. Urgence, lobby et complémentarité sont ses maîtres mots pour faire progresser la mobilité sur un arc lémanique en plein boom.

«La région lémanique risque «l'asphyxie». La croissance économique doit être accompagnée par le développement rapide de l'infrastructure des transports, a affirmé Blaise Matthey, directeur général de la FER (Fédération des entreprises romandes). Face au risque de congestion, l'union doit faire la force. Fini le temps «des guerres stériles», a relevé le président du gouvernement vaudois, Pascal Broulis. Qu'il s'agisse des cantons de Vaud et de Genève, des milieux politiques ou économiques, des partisans du rail et de la route: tous déclarent vouloir tirer à la même corde pour améliorer la mobilité.

Le conseiller d'Etat genevois Mark Muller a pour sa part déploré la lenteur des projets de la Confédération pour la route. Il s'est en revanche réjoui de l'arrivée

de Doris Leuthard au Département des transports (DETEC) et «compte beaucoup sur elle» pour tenir davantage compte des besoins économiques du pays.

En matière de partenariat privé-public, Mark Muller n'a pas caché qu'il fallait étudier la possibilité d'un tel système pour la traversée de la rade à Genève, via un éventuel péage.

Pour le rail et le projet «Léman 2030», le conseiller d'Etat vaudois François Marthaler a indiqué que les projets de lois et décrets concernant le financement des études devraient être proposés aux parlements début 2011.

A plus court terme, le ministre a annoncé la mise en service dès fin 2012

par les CFF de 10 «magnifiques» rames RE-Dosto pour le RegioExpress. La capacité des places assises augmentera de 800 unités, soit de 35%. Cela «déteindra la situation», selon François Marthaler. D'ici 2030, les CFF prévoient une croissance de 120% de la clientèle sur la ligne Lausanne-Genève, avec plus de 100 000 voyageurs quotidiens.

Avec le Grand Zurich

En matière de lobbying, Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, a insisté sur la nécessité pour l'arc lémanique de nouer des alliances aussi en dehors de la région. Elle souhaite y parvenir en particulier avec le Grand Zurich, l'autre pôle fort «contributeur de l'ensemble de la Suisse».

«La route a besoin du rail et le rail a besoin de la route»

Pour *Le Nouveau libéral*, le conseiller d'Etat libéral **Mark Muller** fait le point sur tous les chantiers et travaux prévus dans le canton de Genève, du CEVA à la traversée de la rade en passant par de nombreux projets de routes.



Où en est le dossier de la traversée du lac?

«Les études initiées début 2008 suite au vote d'un crédit de 3,5 millions de francs sont en phase de finalisation et le rapport de synthèse sera rendu d'ici la fin de l'année. Nous avons également initié une collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU). Cette démarche a été bien accueillie puisque l'OFROU a lancé les études obligatoires pour que la Confédération puisse intégrer cette nouvelle liaison dans le réseau des routes nationales et donc en assurer le financement.»

«Vingt projets genevois vont bénéficier des fonds de la Confédération»

Le Conseil national a débloqué le mardi 21 septembre 186 millions de francs pour des travaux à Genève et son agglomération. Quels chantiers vont en bénéficier?

«Cette décision est une excellente nouvelle pour Genève! Une vingtaine de projets de l'agglomération franco-valdo-genevoise en bénéficieront. Tous les types de transports sont concernés. La circulation routière, avec la requalification des espaces sur les routes de Meyrin, de Chancy, de Suisse et, sur sol français, la route de Genève à Annemasse. Les transports publics, avec le financement partiel de certains tronçons du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) et l'extension

d'une autre ligne entre Annemasse centre et Moillesulaz, l'amélioration de la capacité de la ligne RER Genève-Coppet par la création de deux points de croisement, le développement des transports collectifs entre les Eaux-Vives et les Communaux d'Ambilly, le tunnel entre la gare CEVA de Champel et les HUG, et le réaménagement des interfaces entre les gares CEVA et les transports publics. Sans oublier les piétons, au profit desquels une passerelle sera créée parallèlement au pont du Mont-Blanc. Les cyclistes, enfin, bénéficieront, tout comme les piétons d'ailleurs, d'une nouvelle passerelle à Sécheron.»

Où en est-on avec le CEVA?

«Cet été, nous sommes parvenus à des accords avec 28 recourants. Mais il reste 28 autres recours encore

pendants, qui doivent être jugés sur le fond par le Tribunal administratif fédéral (TAF), dont nous attendons avec impatience la décision. Nous ne restons pas inactifs dans l'intervalle! Au contraire, nous anticipons tout ce qui peut l'être avant le jugement du TAF. Ainsi, nous avons mené les études d'exécution ou réalisé des fouilles archéologiques, et nous sommes en train de préparer la procédure d'état des lieux pour les bâtiments situés à proximité immédiate du tracé.»

Pourquoi faut-il une troisième voie CFF entre Renens et Allaman?

«Vous mettez le doigt sur la question cruciale de la complémentarité des transports, qui plus est sur l'axe essentiel de la mobilité de l'arc lémanique! La demande en mobilité ne cesse de croître, et cela va continuer



© Jean-Philippe Naef/Studio-illustre.ch

«Beaucoup d'efforts pour adapter le réseau routier à l'évolution des besoins»

ainsi durant de nombreuses années. Aux heures de pointe, les trains sont pleins, même archipleins, et l'autoroute est saturée. Il faut donc développer à la fois les infrastructures routières et les infrastructures ferroviaires. Il faudra même une quatrième voie ferroviaire sur certains tronçons, notamment entre Lausanne et Crissier, ainsi qu'une troisième voie autoroutière à certains endroits, de même que la traversée du lac. La route a besoin du rail, et le rail a besoin de la route. C'est dans cette optique que les cantons de Genève et Vaud se sont associés pour préfinancer les études et les réalisations absolument nécessaires à ce développement de la mobilité entre Genève et Lausanne.»

«Aucune vision d'ensemble!»

«Nous réclamons un plan global de la mobilité depuis deux législatures... A Genève, le constat est simple: on ne peut plus entrer au centre-ville. Les pénétrantes sont saturées, il y a des embouteillages partout. La coordination des différents chantiers est mauvaise. Et l'on constate que, petit à petit, les places de stationnement diminuent...» Le député libéral Daniel

On parle beaucoup de transports publics, mais quid des routes? Quels gros projets en cours?

«D'abord, je souligne que nous consacrons beaucoup d'efforts à l'adaptation du réseau routier existant à l'évolution des besoins, notamment en regard de l'accroissement du trafic de poids lourds. Mais nous ne sommes pas dépourvus de projets! Ainsi, nous travaillons sur la «route des Nations», qui consiste en une nouvelle route en tunnel sous le Grand-Saconnex reliant la future jonction autoroutière de Ferney aux organisations internationales. Nous parlons ici d'un projet à 160 millions de francs! Nous projetons aussi de créer une nouvelle liaison routière entre la route de Jussy et l'avenue A.-M.-Mirany, pour desservir le nouveau quartier des Communaux d'Ambilly. Nous allons également mettre à l'enquête publique un complément de la Jonction de la Milice, à Plan-les-Ouates, afin

de soulager les communes du sud du canton du trafic de transit.»

A droite, certains ont l'impression que le Conseil d'Etat ne roule que pour les transports publics... Que répondez-vous?

«Si l'on veut permettre à l'économie de se développer à Genève, nous devons améliorer nos conditions-cadres. Construire les logements nécessaires, en premier lieu. Toutefois, seul un réseau de transports publics de haut niveau permettra aux gens que l'on va accueillir de se déplacer aisément. A défaut, comme c'est malheureusement déjà le cas, le trafic pendulaire est trop important et occasionne des nuisances (bruit, bouchons, pollution). Genève a pris du retard dans ce domaine, raison pour laquelle j'ai décidé d'intensifier notre présence à Berne pour décrocher les financements fédéraux nécessaires pour le rattraper.»



le problème vous êtes assis dedans!

© Jean-Philippe Naef/Studio-illustre.ch

Vu du blog...

Derrière la censure à l'UNIL, le libre choix des études

L'Université de Lausanne, un lieu de dialogue, de dialectique, de polémique même? Que nenni! Grâce aux censeurs en herbe du campus, l'UNIL a au contraire fait un pas en arrière formel dans la marche vers la liberté d'opinion. Et s'est évité une réflexion de fond sur les conséquences du libre choix des études. Les dirigeants de la Fédération des associations d'étudiants (FAE) y a en effet jeté le masque en annonçant son intention de «séquestrer» Uniscope, le magazine interne de l'UNIL. Motif : il contenait une interview de la conseillère fédérale Doris Leuthard sur le vote par le peuple de la LACI.

L'événement serait purement anecdotique s'il ne reflétait une tendance lourde de la gauche dogmatique : la conquête absolue du pouvoir. Politique, économique, social, culturel. Et aussi idéologique. Bref, l'élimination de l'adversaire[1].

Que l'interview ait pu déplaire aux opposants à la LACI est chose certaine. Sur deux pages, la désormais future ex-ministre de l'économie reprenait pour les démonter les craintes des jeunes et notamment des étudiants inquiets des effets de cette révision législative. Cette pièce-là a trouvé son épilogue par l'acceptation par le peuple suisse de la révision.

Mais une autre est mise au programme. Doris Leuthard s'exprimait aussi sur le dilemme posé par le libre choix des études. Et de laisser entendre qu'il pourrait faire l'objet d'aménagements au cours de cette décennie déjà. Une société peut-elle laisser ses membres se déterminer en totale autonomie face au choix des études? Ses jeunes peuvent-ils faire abstraction et de leurs capacités à affronter la dureté du marché du travail une fois leurs diplômes en main, et des besoins non satisfaits de celui-là, par exemple dans le domaine

des soins ou des sciences de l'ingénieur? Jusqu'à quand en effet pourra-t-on non seulement former des jeunes dans des disciplines offrant peu, voire pas de débouchés, mais surtout nourrir en eux des espoirs professionnels impossibles à satisfaire? Des incitations pourraient être mises sur pied par l'Etat pour pallier certains manques. Bien. Mais quels cris pousseraient alors la majorité des étudiants si des contraintes les remplaçaient?

Voilà en tout cas une occasion de disputation tout sauf académique que la volonté de séquestrer de la FAE a pour l'heure de facto empêchée. Et que le possible futur responsable du dossier sur le plan fédéral, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann pourrait remettre sur le tapis. Et pas seulement pour l'UNIL.

Pierre Weiss
Député

Compétence des conseillers fédéraux? On prend le peuple pour un âne

La réorganisation du conseil fédéral a été qualifiée de « putsch » par un quotidien suisse romand. Avec un tel titre, on méprise le citoyen puisqu'on le considère comme un abruti sans la moindre culture historique ou politique. Un putsch, c'est de la violence militaire, du sang et la prise de pouvoir par un général ou un collègue de généraux. Est-ce cela qui s'est passé à Berne il y a quelques semaines, lorsqu'il s'est agi d'attribuer des départements à nos sept conseillers fédéraux? Christian Levrat semble le penser. Pour lui, il y a eu putsch parce qu'on n'a pas pris en considération les compétences des Conseillers fédéraux.

Avant cet épisode particulièrement insupportable, a eu lieu un débat, sur notre radio nationale, portant sur la politique étrangère et un éventuel successeur à Micheline Calmy-Rey. Pendant vingt minutes, il n'a été question que de rocamboles, surtout des rocamboles soi-disant regrettables comme celle qui mettrait deux conseillers fédéraux d'un même canton au conseil fédéral. Quelle horreur! Mais si, comme on aime en parler abondamment ces jours, le deuxième Conseiller fédéral du même canton est compétent, cela ne change-t-il

pas la donne? Apparemment pas! Pour la compétence, il faudra repasser, même si on l'évoque maintenant à tout bout de champ en déplorant que Simonetta Somarruga ne soit pas faite pour le Département de justice et police. Quant à savoir ce qu'est la politique étrangère et qui, chez nous, pourrait être compétent pour la mener, il n'en a jamais été question. Celui qui serait compétent serait nécessairement un chef de parti, un membre du Conseil national ou du Conseil des Etats et, bien entendu, un Conseiller fédéral nouvellement élu ou non. Qu'un simple citoyen puisse mener cette politique parce qu'il serait compétent, il n'en a jamais été question. A part ça, nous sommes des démocrates, n'est-ce pas! Quant à comprendre qu'à brasser ainsi la soupe de l'establishment politique, on tue la démocratie, on en est encore loin.

Le plus drôle est que notre actuelle Conseillère d'Etat en charge du ministère des affaires étrangères est parfaitement incompétente dans ce domaine. Tout le monde le sait, mais le dire serait considéré comme une attaque contre la démocratie. Les rois de France étaient oints à Reims, nos autorités sont ointes avec l'huile sainte de notre démocratie directe. Et une fois

oints, ils sont pratiquement intouchables, même s'ils ressemblent à Gaston la Gaffe, comme celui qui affirmait, il y a quelques jours, vouloir que la Suisse ait la meilleure armée du monde. Difficile d'imaginer une déclaration plus sottise, mais personne ne le relève. Touchez pas à nos oints!

En matière de gaffe, Ueli Maurer n'est d'ailleurs pas notre champion. Micheline Calmy-Rey le devance. Elle n'a rien eu à faire de plus pressé, dès son entrée en fonction, que de se rendre avec un avion privé payé par les contribuables en Corée du Nord. Pour dialoguer, évidemment (comme plus tard avec Ahmadinejad), mais pas seulement. Elle avait entendu dire qu'il y avait de la famine dans ce pays et, touchée par ce drame, avait emmené avec elle un éleveur de lapins. Ceux-ci allaient, dans son esprit, supprimer la famine en Corée du Nord. Nous savons que, depuis un siècle, toutes les famines sont dues à des causes politiques comme au Zimbabwe aujourd'hui, mais Micheline Calmy-Rey, elle, ne le savait pas. Ni ses conseillers! Une telle incompétence aurait dû conduire à sa démission, mais en Suisse, on ne démissionne pas.

L'incompétence est inscrite dans la logique de notre système politique. N'est-il pas fait pour couper toutes les têtes qui dépassent? Dès lors, n'est-il pas vain de la déplorer?

Après Figaro, Isabel Rochat s'attaque à la réforme de la police

La conseillère d'Etat libérale fait le bilan des différentes opérations policières qui ont été menées pendant l'été. Isabel Rochat se dit «satisfaite» mais entend mener à bien la réorganisation de la police.

C'était le premier jour de l'automne. Le 21 septembre dernier, Isabel Rochat cheffe du Département de la sécurité et de la police (DSPE), a présenté à la presse les résultats de l'opération Figaro ainsi que des actions anti-bonneteau menées cet été. Premier point positif: «Figaro a permis de faire diminuer l'attractivité du territoire genevois», analyse la cheffe de la police, Monica Bonfanti. Un premier bilan positif avait déjà été présenté début juin. Les derniers chiffres, qui couvrent une période allant jusqu'au 31 août, montrent que la police est parvenue à freiner l'explosion de la petite criminalité de rue. Par rapport à 2009, le nombre de vols a ainsi baissé de 5% en Ville de Genève et de 12% dans les communes.

Le nombre d'ordonnances de condamnations pour des délits commis pour

	2008	2009	2010	Var 2010/2008	Var 2010/2009
Zone Figaro	3'467	3'706	3'534	1.9	-4.6
Ville de Genève - hors FIGARO	2'930	2'920	2'776	-5.3	-4.9
Communes suburbaines	1'719	1'931	1'701	-1.0	-11.9

la première fois a été multiplié par quatre, signe qu'il ne s'agit pas d'une délinquance implantée.

Au total, 2071 gendarmes et policiers ont été affectés à Figaro, sans générer d'heures supplémentaires. Mais, faute de moyens, la police ne peut pas faire face au report de la criminalité au milieu de la nuit aux Pâquis, a indiqué son chef d'état-major, François Schmutz. «Une augmentation des effectifs est prévue au budget 2011», a rappelé la conseillère d'Etat libérale Isabel Rochat.



Pendant l'été, l'accent a aussi été mis sur la lutte contre le jeu du bonneteau avec des campagnes de prévention. Rappelons que le Parti libéral lui-même a distribué à plusieurs reprises des mises en garde (en français et en anglais) aux Genevois et aux touristes contre cette arnaque.

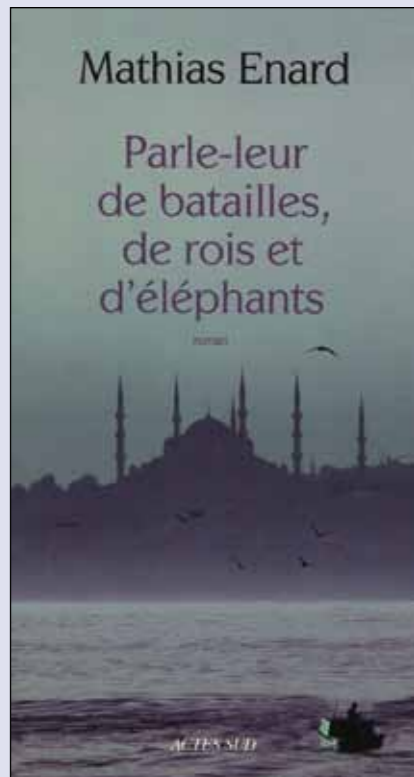
«La police ne dysfonctionne pas»

Pour Isabel Rochat, l'opération Figaro ne doit pas «prétérer le long terme», à savoir la réorganisation de la police. Un groupe de travail, présidé par la magistrate libérale, a été mis sur pied. Aux côtés de Mme Bonfanti et de M. Schmutz figurent l'ancien conseiller d'Etat bernois Mario Annoni, auteur d'un rapport sur la police genevoise, l'ex-procureur général de Neuchâtel Thierry Béguin, le professeur de droit pénal zurichois Martin Killias et le juge d'instruction genevois libéral Dario Zanni. Un rapport final est attendu pour juin 2011.

La conseillère d'Etat le sait: le terme «réorganisation» fait peur. «Il suggère des dysfonctionnements du passé. L'innovation est quelque chose de déstabilisant en soi. La police genevoise ne dysfonctionne pas. Mais nous devons lui donner les moyens de faire son travail. La police arrive au bout d'un système, une réforme est nécessaire. Il en va de notre responsabilité vis-à-vis de la police et de la population.»

VDY

Les pépites de la rentrée littéraire



Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants
Mathias Enard, 154 pages
Editions Actes Sud

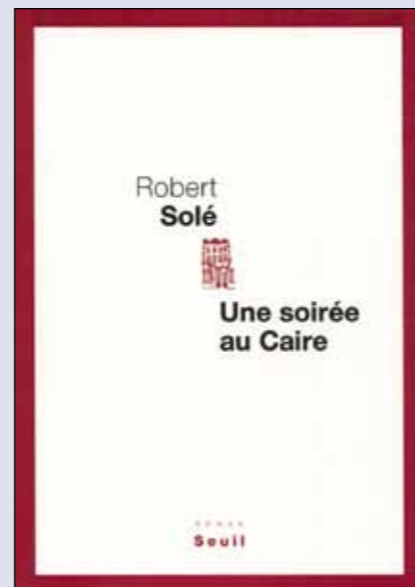
C'est un roman fabuleux sur l'amour et la trahison, la création et la passion, le tout en moins de 154 pages. D'une beauté stylistique, d'une curiosité énorme, ce récit est bourré de rebondissements. Le propos raconte l'une des tranches de vie de Michel-Ange Buonarroti, plus connu sous le nom de Michel-Ange, qui, par un beau jour de 1506, reçoit une invitation du sultan de Constantinople, le sultan Bayezid. A cette époque Michel-Ange construit pour le pape Jules II son propre tombeau. Mais le souverain pontife, récemment élu, est un mauvais payeur, il faut sans cesse le relancer; à la cinquième demande, Michel-Ange se fait jeter. C'est dire que l'invitation du sultan ne fait pas hésiter l'auteur du David! En route pour Constantinople! L'invitation, cependant, est accompagnée d'une commande d'apparence simple... pour cinquante mille ducats, il s'agit de dessiner et construire un pont entre Constantinople et Pétra, le quartier sud de l'immense cité. Ce projet n'est certes pas nouveau, son «collègue» Léonard de Vinci s'y était essayé sans succès. Ce fameux pont de la Corne d'Or qui devait être à la fois un pont militaire, commercial et religieux. Mais à ce stade du récit je vous laisse avec Mathias Enard et sa parabole de l'artiste face au pouvoir dans une Constantinople du XVI^e siècle. Un livre enivrant d'intelligence.



On ne peut plus dormir tranquille quand on a une fois ouvert les yeux
Robert Bober, 284 pages
Editions POL

Quel beau livre! Et quel titre issu d'un poème de Pierre Reverdy, cet immense écrivain qui, je l'espère retrouvera un jour prochain son aura. Revenons à ce beau roman écrit dans un style limpide, heureux, dense et excitant. «L'œil écoute», disait Paul Valéry, et c'est bien ce qui caractérise ce récit, car en le lisant vous aurez et le son et l'image. Robert Bober le sait bien, qui est documentariste avec une centaine de films documentaires à son actif: c'est dire que l'image, il connaît! Référence première, outre l'extrait du poème de Pierre Reverdy La plupart du temps, il y a Jules et Jim de François Truffaut, adapté du livre d'Henri-Pierre Roché. «Si la vie est éphémère, disait Vladimir Jankélévitch, le fait d'avoir vécu une vie éphémère est un fait éternel.» Ainsi le narrateur est-il l'un des personnages réels du livre; Robert a pour profession d'être assistant de François Truffaut, l'un des réalisateurs phares de la «Nouvelle Vague». Le tournage de Jules et Jim doit commencer prochainement... Robert, au cours de ses repérages, rencontre son vieil ami Bernard et lui propose de faire de la figuration. Lorsque le film sort, en janvier 1962, Bernard, très fier de ses apparitions, emmène sa mère voir Jules et Jim. Hannah, la mère de Bernard, ressort de cette séance ébranlée, et pour cause: elle a vécu exactement la même histoire sur fond de rafle du Vel d'Hiv et de toutes les horreurs qui en ont découlé. Tout cela est écrit avec pudeur et tendresse. De ces instants éphémères, Bernard apprend la véritable histoire de sa famille et de sa mère. Superbe récit dans le Paris des années 1960.

Gabriel Olibet



Un soir au Caire
Robert Solé, 210 pages
Editions du Seuil

Au moment où l'Egypte d'Hosni Moubarak s'apprête peut-être à changer de président en 2011, il est bon de respirer l'air cosmopolite du Caire. Un air d'avant Nasser puisqu'à partir de ce moment-là toute la famille du narrateur a été dispersée. Un roman magnifique, d'une écriture sobre, et qui évoque avec talent et précision les très riches heures d'une Egypte où l'on savait raconter des histoires qui, à force d'être racontées, devenaient vraies. Robert Solé, grand journaliste, responsable du «Monde des livres», trempe une nouvelle fois sa plume talentueuse dans les eaux du Nil. Nous sommes au cœur d'une bourgeoisie aisée et francophile où Juifs, Grecs, Arméniens et Libanais vivaient en osmose. Charles revient après de longues années d'exil rendre visite à sa tante qui, malgré les événements de 1956, est restée au Caire... Charles, alias Robert Solé, revit ainsi les années fastes d'avant la révolution de Nasser. Il y a de la nostalgie, donc de la souffrance, mais aussi beaucoup de lucidité pour lutter contre l'amnésie. Ce livre est une vraie pépite avec au passage une tendresse particulière pour Yassa, le chauffeur éternel de la famille et gardien de tous les souvenirs, qui déclare à propos des fouilles entreprises régulièrement dans son pays par les écoles étrangères: «Ah! Si seulement ils pouvaient s'intéresser autant à nous qu'à nos ancêtres!» Un vrai bonheur de lecture.

Jeudi 21 octobre 2010 à 14 heures:
Séance plénière de l'assemblée constituante

Dimanche 28 novembre
Votation populaire

Sujets fédéraux :

1. Initiative populaire
Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le renvoi des étrangers (Initiative sur le renvoi) »?
2. Contre-projet: **OUI**
Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution?
3. Question subsidiaire
Si le peuple et les cantons acceptaient à la fois l'initiative populaire « Pour le renvoi des étrangers (Initiative sur le renvoi) » et le contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution : Est-ce l'Initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?: **Le CP**
4. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des impôts équitables ». Stop aux abus de la concurrence fiscale?: **NON**

Sujets cantonaux

5. Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Contre-projet à l'IN 141 « Accueil continu des élèves » qui a été retirée), du 27 mai 2010 (A 2 00 - 10639): **OUI**
6. Acceptez-vous la loi d'application du code civil suisse et autres lois fédérales en matière civile (LaCC), du 2 septembre 2010 (E 1 05 - 10481): **OUI**
7. Acceptez-vous la loi organisant la commission de conciliation en matière de baux et loyers (LCCBL), du 2 septembre 2010 (E 3 15 - 10468): **OUI**
7. Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM), du 17 juin 2010 (I 1 05 - 10448): **OUI**

Pour toute information (agendas, communiqués et revue de presse, programme politique, podcast, statuts du Parti, associations libérales, Présidence, élus...), une seule adresse : www.liberal-ge.ch


**LA LUMIÈRE OÙ IL FAUT
COMME IL FAUT !**
ÉCLAIRAGE CONTEMPORAIN
28, rue Contamines - Champel - 1206 Genève - Fax 022 347 00 36
☎ 022 346 40 36

MAISON V. GUIMET FILS S.A.
ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE
Fondée en 1873 Urgences 24 h. sur 24
Canalisations - Travaux publics
Transports de matières dangereuses
Nettoyage de colonnes de chute
Contrôle des canalisations par T.V.
Rue du Buis 12 - 1202 Genève - Téléphone 022 906 05 60 - Fax 022 906 05 66

 **LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl**
Révisions - Fiscalité - Expertises

vous apporte sa compétence et son savoir-faire pour résoudre vos problèmes

3, place du Cirque - 1204 Genève - Tél. 022 320 58 80 - Fax 022 320 58 84
info@laloupe.ch



Harsch se charge de vos biens et vous décharge de vos soucis...

 www.harsch.ch



Bertrand Harsch
CEO

GENÈVE

10, rue Baylon ■ 1227 Carouge
Tél. +4122 / 300 4 300
Fax +4122 / 300 17 46
e-mail: harsch@harsch.ch

ZURICH

Im Vorderasp 4 ■ 8154 Oberglatt
Tél. +4144 / 851 51 00
Fax +4144 / 851 51 05
e-mail: harsch.zh@harsch.ch

BÂLE

Schlossmattweg 27 ■ 4142 Münchenstein
Tél. +4161 / 411 56 17
Fax +4161 / 411 56 18
e-mail: harsch.bs@harsch.ch

 N° Gratuit 0800 HARSCH ou 0800 016 016

 N° Gratuit +800 SWISSMOVE ou +800 88 44 88 44

Harsch Transports à votre service dans le monde entier

- Déménagements de bureaux
 - Archivage, entreposage
 - Spécialiste oeuvres d'art
 - Services de relocation
 - Déménagements internationaux
- ... au meilleur rapport qualité-prix



Déménagements • Relocation • Gestion d'archives • Transport d'Oeuvres d'art